



Déclaration liminaire au CDEN du 13 avril

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Madame le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Départemental de l'Education Nationale,

Suite aux récentes élections départementales, la composition du CDEN des Alpes de Haute Provence se trouve profondément modifiée.

Ce conseil a été présidé régulièrement par Marcel Clément, dont nous tenons à saluer l'engagement pour la défense des spécificités de notre département concernant les services publics d'éducation, ainsi que pour la promotion de l'enseignement de la langue provençale. Nul doute que ses successeurs, issus du même courant politique, sauront poursuivre le travail accompli et défendre les mêmes valeurs.

La rentrée 2015 s'annonce difficile : les moyens supplémentaires alloués, pour une bonne part absorbés par les besoins en formation initiale et la réforme de l'éducation prioritaire, ne seront pas suffisants pour améliorer les conditions de travail dans les écoles, collèges et lycées.

Dans le second degré :

Le projet de réforme du collège annoncé par la ministre s'appuie sur l'augmentation dangereuse de l'autonomie des établissements ; sur une conception problématique de l'interdisciplinarité et de l'accompagnement personnalisé ; sur un sort calamiteux réservé aux langues vivantes, régionales et anciennes ; sur la globalisation des horaires d'enseignements artistiques, ainsi que technologiques et scientifiques. La charge de travail s'en trouve accrue et la liberté pédagogique attaquée. C'est pourquoi le SNES/FSU n'accepte pas ce projet. La nécessaire réforme du collège, pour être efficace, suppose la réduction des effectifs des classes, une diversification des situations pédagogiques, des programmes plus cohérents, un système éducatif moins concurrentiel à l'aide d'une carte scolaire revisitée.

Plus localement : samedi 28 Mars, à Oraison, les enseignants et parents d'élèves manifestaient pour sensibiliser aux risques encourus par les élèves du collège lorsqu'ils effectuent le trajet collège/gymnase. La FSU04 avait alerté le CG sur cette situation. Elle demande aux acteurs du département de se mettre autour de la table et d'avoir une réflexion globale afin de trouver une solution.

Dans le premier degré :

Nous avons alerté en temps et en heure : la dotation dont nous disposons est insuffisante pour pallier la hausse des effectifs et financer les mesures visant à refonder notre école.

Cette année encore, nos élèves vont voir leurs conditions d'apprentissage se détériorer, et ce pour la septième année consécutive. Ce ne sont pas les quelques concessions qui sont faites, même si elles répondent à certaines de nos revendications, qui suffiront à apaiser notre malaise face au schéma général proposé par l'Inspecteur d'Académie pour la prochaine rentrée.

Ce projet démontre une nouvelle fois son impuissance à mettre en place une politique publique ambitieuse au service de notre population. Et cela est à l'opposé des promesses et annonces répétées par le gouvernement.

Quatre à cinq fermetures d'écoles, de nombreuses fermetures de classes alors que les effectifs sont stables voire en augmentation, voilà cette année encore la triste perspective qui nous est annoncée. A cela s'ajoute l'insuffisance des moyens dévolus à l'inclusion scolaire ; la multiplication des mesures

techniques visant à masquer les manques institutionnels ; l'abandon du REP Bléone Durance ; et la suppression d'un poste essentiel : celui de conseiller pédagogique départemental « arts visuels ». Vous comprendrez que ce n'est plus de l'inquiétude qui nous anime, mais de la colère.

Les chargés de communication ont beau mettre en avant la priorité donnée à l'Education Nationale, la communauté éducative dans son ensemble n'est pas dupe. Elle sait bien que ce projet de carte scolaire va dégrader considérablement les conditions et le climat de travail dans les écoles, conditions rendues déjà difficiles par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

A ce propos, le SNUipp/FSU demande à ce que la question des rythmes fasse enfin l'objet d'une réelle évaluation (résultats scolaires, taux d'absentéisme, fatigue des élèves et des personnels...) afin que cette réforme aboutisse à un dispositif qui soit une avancée pour les conditions d'apprentissage tout en respectant les conditions de travail des personnels. Continuer ainsi n'est pas envisageable. La communauté éducative n'en peut plus.

Concernant le personnel administratif :

La DASEN 04 perd un demi-poste en septembre 2015, et 2 autres suppressions sont annoncées pour septembre 2016, suite à de nouveaux transferts de tâches vers le Vaucluse et les Bouches du Rhône. Cela s'ajoute aux 4 postes perdus depuis 2009. Ces projets de mutualisation des services sont inquiétants tant du point de vue de la situation des personnels que de l'existence de services publics de proximité.

Les départements alpins ont été les grands oubliés de ces redéploiements, et leurs effectifs se sont effrités à chaque nouveau transfert. A ce rythme, les DSDEN 04 et 05 atteindront très rapidement la taille critique, au risque de remettre en cause leur existence. La FSU ne peut que s'opposer à un tel projet.

Nous ne sommes pas hostiles par principe à la mutualisation, à condition que les agents soient partie prenante de ces mutations, et qu'elles n'entraînent aucune suppression de postes. La FSU demande que les propositions émises par le personnel de la DASEN de Digne soient étudiées par M. le Recteur, et qu'un groupe de travail se tienne avec leur participation pour envisager les solutions possibles.

Nous demandons que, lors de sa visite du 22 avril, M. le Recteur prenne pleinement conscience de l'étendue géographique de l'Académie, du petit nombre d'établissements susceptibles d'accueillir les collègues victimes des mesures de carte scolaire, et de la nécessité de maintenir chaque emploi en zone rurale.

Dans l'enseignement supérieur :

Nous nourrissons une vive inquiétude en ce qui concerne l'avenir de l'IUT de Digne. La perspective de renforcement du site par la création d'un Pôle Universitaire Dignois semble ne plus être à l'ordre du jour. Rien n'est engagé en ce sens, et toutes les décisions sont remises en questions. Il paraît primordial que les financements prévus par le Conseil départemental soient fléchés précisément pour le maintien d'une activité in situ. Les emplois qui sont déjà partis à Aix et ceux qui risquent de disparaître doivent revenir ou être maintenus. Ils correspondent à une activité nécessaire sur notre territoire.

Pour l'enseignement de l'Occitan :

Nous ne pouvons que constater les manques concernant l'enseignement de la langue régionale dans notre département. Les avancées de la loi d'orientation de juillet 2013 ne sont suivies d'aucun effet. Nous aurons l'occasion au cours de ce CDEN de porter à votre connaissance les revendications de la FSU concernant l'enseignement de l'occitan dans les Alpes de Haute Provence.

Pour la Fonction Publique Territoriale :

Le choix de l'austérité se traduit là aussi par la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement. Cette approche purement budgétaire plonge les collectivités locales dans de grandes difficultés financières. Elles n'ont d'autres choix que d'augmenter les impôts ou réduire les moyens mis à leur disposition. Nous alertons sur la situation des ATSEM qui subissent de plein fouet la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et voient leurs conditions de travail se dégrader de façon alarmante.

On le constate donc :

Les contraintes imposées par la logique comptable de ce gouvernement conduisent à des mesures mortifères. Dans un contexte d'accroissement insoutenable des inégalités qui provoque une perte de repères mène à la désespérance, l'école doit pouvoir jouer son rôle émancipateur. Elle doit permettre la construction d'une société plus juste, dans notre département comme ailleurs. Les syndicats de la FSU ne cesseront de dire que c'est possible : il faut s'en donner les moyens.

Merci de votre attention.